MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (Les Veys)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/23 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels - M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Suivis ornithologiques landes

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentanles-Marais (Les Veys), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - pouvoir d'Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise — pouvoir de Bertrand LECONTE), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Miche MAUDUIT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan - pouvoir de Gérard VOIDYE), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Laurent HUET), Aurélien MARION (Appeville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – pouvoir de Valérie TORTEL), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Christophe FOSSEY), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic **NOUVELOT, Marianne ROZET**

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy - voix consultative), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Marianne TAP (Hémevez – voix consultative), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert). Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien MINICONI (Sous-préfet de Coutances), Adrien ALLARD (Sous-préfet de Bayeux), Marie COUELLIER (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Nicolas FILLOL, Arnaud FEREY

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs Soit un guorum de 32 membres sur 58

CS 2024/23 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels - M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Suivis ornithologiques landes

La fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe sont deux oiseaux rares typiques des Landes de Lessay. Des recensements sont réalisés à intervalles irréguliers. En lien avec la révision du Document d'Objectifs et des forts impacts de la tempête Ciaran, nous proposons de renouveler le recensement cette année.

Code budgétaire : 24_M070_BIODIV_DIVERS

Dépenses de fonctionnement 2024		Recettes de fonctionnement 2024	
617 – Études et recherches	6 600,00 €	74718 ÉTAT	6 600,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			6 600,00 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE le président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 29 avril 2024 Benoît FIDELIN, Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN 3 Village Por

NTAN-LES-MARAIS Tél. 02 33 71

61 90 vinfo@parc-cotentin-bessin.fr Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20240326-DELIB_CS2024_23-DE Date de télétransmission : 30/04/2024 Date de réception préfecture : 30/04/2024

